Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260629-DCM20260601-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de réunion : 29/06/2026
Date de convocation : 22/06/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 24
- conseillers votants : 29
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Nadège HAVET, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Jean-Christophe MILIN, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, David NORMAND Yohann HENRY, Gérard REDT, Vincent VERBEQUE, Emma STEPHAN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Gwenaël GUYOMARD, pouvoir à Gwendal LE COQ,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Claude DARE
Manon LAOT, pouvoir à Christelle HELIES
Corinne ROPERT, pouvoir à Emma STEPHAN.

Absents :

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

DCM N°2026-06-01

OBJET

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Modification de l'intitulé du poste & des fonctions

Service	Fonction occupée	Quotité	Catégorie	Grades	Observations
Administration générale ➔ Direction générale	Directeur de l'administration générale ➔ Directeur Général Adjoint des Services	35	A ou par défaut B	Attaché, Attaché principal, Rédacteur principal, Animateur, Animateur principal 2ème et 1ère classe	Modification de l'organisation de la collectivité

Évolutions du taux d'emploi

Service	Fonction occupée	Quotité	Catégorie	Grades	Observations
Éducation / Périscolaire	ATSEM & animatrice périscolaire	13 ➔ 33	C	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal 2ème et 1ère classe, Adjoint technique, Adjoint technique principal 2ème et 1ère classe ATSEM principal 2ème et 1ère classe	Remplacement permanent ATSEM pour invalidité & animateurs périscolaire – Heures complémentaires vers besoin permanent

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260629-DCM20260601-DE

Éducation / Périscolaire	ATSEM & animatrice périscolaire	30 ➔ 33	C	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal 2ème et 1ère classe, ATSEM principal 2ème et 1ère classe	Remplacement durable d'un agent placé en disponibilité
Multi Accueil	Auxiliaire de puériculture	21 ➔ 28	B ou C	Adjoint d'animation Adjoint d'animation principal 2ème et 1ère classe, Auxiliaire de puériculture de classe normale et supérieure	Réorganisation afin de limiter le recours aux contractuels, assurer une continuité de service

Modification du grade

Service	Fonction occupée	Quotité	Catégorie	Grades	Observations
Multi Accueil	Auxiliaire de puériculture ➔ Educatrice de Jeunes Enfants	28	B ➔ A	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Réorganisation suite au départ à la retraite d'un agent
ALSH	Adjoint au responsable de service	32	C ➔ B ou par défaut C	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal 1ere et 2eme classe Animateur, Animateur principal 2ème et 1ère classe,	Réorganisation du service « Informatique » ayant un impact sur l'organisation de l'ALSH

DÉLIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics;
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34;
Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2016 et du 27 septembre 2018 instaurant un tableau des emplois ;
Vu l'avis favorable du CST du 26 mai 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **valide cette modification du tableau des emplois,**
- **inscrit au budget les crédits correspondants,**
- **autorise M. le Maire à signer tout acte y afférent.**

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

